

Une nouvelle adresse et une équipe renforcée pour le bureau nantais de SIMON ASSOCIÉS

Paris, le 21 septembre 2010. Un an après l'ouverture de son bureau de Nantes, le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés accueille une nouvelle avocate, Fabienne Palvadeau-Arqué. C'est donc tout naturellement que celui-ci a intégré de nouveaux locaux dans le quartier du Cour Cambronne.

Une nouvelle adresse....

Poursuivant sa croissance, fort de son développement auprès des entreprises du Grand Ouest, le cabinet abandonne son ancienne adresse (13, rue Bertrand Geslin à Nantes) et emménage dans des bureaux plus spacieux au 4 rue Maurice Sibille. Ces nouveaux locaux permettront d'accueillir de futurs collaborateurs, le cabinet Simon Associés étant toujours à la recherche de confrères expérimentés en Droit des Affaires ou en Droit Public.

....une nouvelle collaboratrice

Afin de dynamiser son développement à Nantes, le cabinet recrute Fabienne Palvadeau-Arqué, avocate spécialisée en Conseil et Contentieux des Affaires. Diplômée d'un Doctorat en Droit Privé (1997), Fabienne Palvadeau-Arqué (41 ans) a débuté sa carrière comme assistante d'études juridiques puis enseignante (1993-1998) avant de rejoindre le Crédit Industriel de Normandie, groupe CIC en qualité de responsable juridique. En 2002, elle rejoint le cabinet d'avocats Degryse où elle est nommée associée en 2008.

Fabienne Palvadeau-Arqué, qui rejoint l'équipe animée par Jack DEMAISON, accompagnera les clients du cabinet dans les Pays de la Loire et au plan national sur les problématiques liées à la création d'entreprise, au conseil et à la rédaction d'actes en matière de droit des sociétés (sociétés, groupements, associations), à la négociation et la rédaction de contrats, mais aussi en matière de contentieux en droit des affaires. Elle accompagne également les professions libérales et réglementées dans leur exercice.

« C'est un signe fort que nous adressons aux entreprises locales désireuses d'être accompagnées par un cabinet proche de leurs activités locales et intervenant au niveau national. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre à leur disposition des moyens matériels mais aussi humains, l'expérience et l'excellence ne devant plus

être uniquement l'apanage des grandes entreprises, », soulignent Jean-Charles Simon et François-Luc Simon, Associés co-gérants du cabinet Simon Associés.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires regroupant près d'une quarantaine d'avocats et juristes à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI, banques, investisseurs, et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Simon Associés, organisé autour de onze pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, fiscal, entreprises en difficulté, franchise et distribution, pratiques contractuelles, contentieux, arbitrage, immobilier, social, réseaux d'information et de communication, santé), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Simon Associés a développé, au moyen de procédures qualifiées et d'une organisation interne structurée, une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires, mettant en œuvre des actions et outils prenant en considération l'environnement technique, économique, humain, juridique et opérationnel de l'entreprise, garantissant ainsi un niveau de risque réduit à ses clients.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique.

www.simonassocies.com